



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Mme HELLE - M. CASTELLI - M. ROCCI - Mme JULIEN - M. BELLEGARDE - M. HEBRARD - M. SOLER - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SANDEVOIR - M. MANETTI - M. MALEN - Mme LE GOFF - M. FENOUIL - M. PAGET - M. BEGUELIN - M. PASERO - M. MARQUOT - Mme GASPA - M. TERRISSE - Mme LAFAURE - M. GARCIA - M. PERRAND - Mme DAMAS - Mme ESPENON - Mme GRANDMOUGIN - M. CROZET - M. GABRIEL - M. DELFORGE - M. SAURA - Mme GOURLOT

ETAIENT EXCUSES :

M. MOUREAU - M. GRANIER - M. BOLEA - M. BEL - M. ULLMANN - M. GROS - M. GRAU - Mme WINKELMANN

ETAIENT ABSENTS :

M. COSTA - M. DEMANSE - M. GUIN - M. DOUCENDE - M. PONCE - M. CHARLUT - M. AVRIL - M. BISCARRAT - M. MUS - M. LEAUNE

Assistaient également :

Techniciens : Alain FARJON - Céline GEORGES - Gilles PERILHOU - Ingrid HAUTEFEUILLE - Yann GÉRARD - Magali CHABRIER - Philippe DE DAPPER

Délégués en exercice : 48 Délégués titulaires présents : 27 Délégués suppléants présents : 4 Quorum : 25

La séance est ouverte à 14h30 par Christian RANDOULET, le Président.



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Renée JULIEN est désignée comme secrétaire de séance.

Vote	
Unanimité	

Approbation du procès-verbal du Comité syndical du Lundi 19 Février 2018

Vote	
Unanimité	

Compte rendu des décisions et des arrêtés du Président

➤ **Décision n° 1 : Contrat de suivi des progiciels e,magnus - BERGER LEVRAULT**

Un contrat de suivi des progiciels e.magnus hors pack est conclu avec la Société BERGER-LEVRAULT. Il prend effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

Ce contrat permet l'utilisation des progiciels suivants :

- Comptabilité M14
- Bon de commande/Suivi Facturation
- Gestion de la dette
- Gestion de l'inventaire
- Amortissement/immobilisations
- Liaison INDIGO/inventaire
- e.paie gestion des agents/paye
- e.liaison DADS U
- e.gestion des carrières
- e.gestion des temps
- Maintenance Oracle

Ce contrat comprend :

- Une veille règlementaire et technique et l'accès à un espace client
- Une maintenance corrective et évolutive
- Une assistance téléphonique et une téléassistance à l'utilisation des progiciels

La facturation est annuelle et le prix est de 1157,61 € HT par an.

➤ **Décision N° 2 : Contrat de gestion du site internet - A2R et LIGHTSABER agissant en tant que PACOM1**

Un contrat gestion du site internet est conclu avec les sociétés A2R WEB et LIGHTSABER COMMUNICATION agissant toutes deux sous le nom commercial PACOM1. Il prend effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 3 ans.

Ce contrat comprend :

- L'hébergement annuel du site internet,
- La gestion du nom de domaine scot-bva.fr,
- La maintenance technique,
- L'assistance technique et le webmastering

La facturation est annuelle et le prix est de 1 240,00 € HT par an.

➤ **Décision N° 3 : Contrat d'entretien des appareils de climatisation - CGF**

Un contrat d'entretien des appareils de climatisation est conclu avec la Société CGF - ZI de Courtine. Il prend effet au 1^{er} février 2018 pour une durée de 1 an.

Ce contrat comprend :

- L'entretien et le maintien du matériel spécifié en état de fonctionnement,
- Une visite annuelle de vérification de l'état de l'exploitation, du fonctionnement, des batteries, des filtres et échangeurs et de contrôle des températures et de l'étanchéité des fluides

La facturation est annuelle et le prix est de 275,00 € HT par an

Compte rendu des décisions du Bureau Syndical du Lundi 12 Mars 2018

Néant

SCoT BVA - Point Information

- La relance de la démarche de révision : Proposition d'une méthodologie autour d'ateliers participatifs pour construire le projet de SCoT
- SRADDET PACA / CRET : Point sur les politiques régionales et l'impact sur notre bassin de vie
- Les Contrats Régionaux d'Égalité des Territoires (CRET) PACA
- Zoom sur la problématique de revitalisation de nos centres villes

Voir ci-joint en annexe le PowerPoint présenté par les techniciens de l'AURAV

Concernant le contenu des ateliers 3 et 4, Michel TERRISSE craint qu'ils se « télescopent ». Il lui est répondu que l'approche est différente.

Joseph SAURA fait remarquer que pour ces ateliers les dates sont rapprochées, une semaine d'intervalle entre le 18/06 et le 25/06.

Concernant les CRET, il suggère une réunion entre EPCI.

Pour l'atelier 4, éventualité de l'organiser sur la journée au siège de la CCAOP (à préciser et confirmer).

L'information sur « la doctrine « de l'Etat (DDT 84) concernant les LLS interroge.

Y a-t-il une marge de discussion, de négociation ?

Elle a été présentée lors d'une réunion PPA concernant le SCoT de la région de Cavaillon et a été retenue.

Sur les invités à l'atelier 2 «Habitat », André ROCHE demande des précisions sur quels « promoteurs/aménageurs », et de ne pas oublier l'EPF Occitanie.

Compte rendu des délibérations

➤ N° 1 : Compte Administratif 2017

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Les résultats du Compte administratif 2017 (titres et mandats de l'ordonnateur c'est-à-dire du Président) et du Compte de Gestion 2017 (comptabilité du Receveur du Syndicat) ont été arrêtés.

Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2017 et sont concordants.

Les résultats du Compte Administratif 2017 sont les suivants :

Fonctionnement

Chapitres	Libellés	BP 2017 + 2 DM €	Réalisé 2017 €
002	Déficit de fonctionnement N-1 reporté (déficit)	0	0
011	Charges à caractère général	122 113,95	109 011,68
012	Charges de personnels et frais assimilés	202 845,00	200 526,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 660,42	147 660,42
65	Autres charges de gestion courante	120 200,00	112 663,53
66	Charges financières	11 315,90	8815,90
67	Charges exceptionnelles	0	0
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	59 000,00	59 000,00
023	Virement à la section d'investissement	25 983,45	0
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		689 118,72	637 678,49

Chapitres	Libellés	BP 2017 + 2 DM €	Réalisé 2017 €
002	Résultat de fonctionnement N-1 reporté (excédent)	0	0
013	Atténuation de charges	0	9 549,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 663,00	29 663,00
74	Dotations, subventions et participations	658 353,69	685 014,32
77	Produits exceptionnels	1 102,03	2 504,35
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		689 118,72	726 731,49

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 est de : + 89 053,00 € (excédent)

Le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2016 est de : 0 €

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement pour l'année 2017 est de : + 89 053,00€

Investissement

Chapitres	Libellés	BP 2017 + 2 DM €	Réalisé 2017 €
001	Déficit d'investissement N-1 reporté	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 663,00	29 663,00
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	46 121,74	46 121,74
20	Immobilisations incorporelles	293 553,29	191 930,40
21	Immobilisations corporelles	3 500,00	409,80
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		372 838,03	268 124,94

Chapitres	Libellés	BP 2017 + 2 DM €	Réalisé 2017 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 276,27	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 660,42	147 660,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	87 967,89	88 522,89
13	Subventions d'investissement reçues	74 950,00	37 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
27	Autres immobilisations financières		
021	Virement de la section de fonctionnement	25 983,45	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		372 838,03	273 633,31

Le résultat d'investissement de l'exercice 2017 est de : + 5 508,37 € (excédent)

Le résultat d'investissement reporté de l'exercice 2016 est de : + 36 276,27 €

Le résultat d'exécution de la section d'investissement pour l'année 2017 est de : + 41 784,64 €

Restes à Réaliser

Il y a des restes à réaliser en dépenses pour 43 092,80 € et en recettes pour 37 500,00 €.

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire à hauteur de + 89 053,00 €

Le résultat cumulé de la section d'investissement est excédentaire à hauteur de + 41 784,64 €

Le résultat cumulé du compte administratif 2017 est donc de + 130 837,64 €.
(89 053,00 € + 41 784,64 €)

Le Président s'est retiré et n'a pas pris part au vote.

Le Bureau Syndical réuni le lundi 12 Mars 2018 a émis un avis favorable.

Le Comité Syndical a :

- Adopté le compte administratif 2017 tel que présenté ci-dessus,
- Déclaré que les opérations de l'exercice 2017 sont définitivement closes.

Vote	
Unanimité	Pour : 29

➤ N°2 : Compte de Gestion 2017

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice 2017 dressés par le receveur :

084005
TRES. AVIGNON MUNICIPALE



II-1
Exercice 2017

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	372 838,03	689 118,72	1 061 956,75
Titres de recettes émis (b)	273 633,31	726 731,49	1 000 364,80
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	273 633,31	726 731,49	1 000 364,80
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	372 838,03	689 118,72	1 061 956,75
Mandats émis (f)	268 124,94	642 251,38	910 376,32
Annulations de mandats (g)	0,00	4 572,89	4 572,89
Dépenses nettes (h = f - g)	268 124,94	637 678,49	905 803,43
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 508,37	89 053,00	94 561,37
(h - d) Déficit			

084005
TRES. AVIGNON MUNICIPALE



Etat II-2
Exercice 2017

71300 - SM AMENAGT BASSIN VIE AVIGNON

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	36 276,27	0,00	5 508,37	0,00	41 784,64
Fonctionnement	87 967,89	87 967,89	89 053,00	0,00	89 053,00
TOTAL I	124 244,16	87 967,89	94 561,37	0,00	130 837,64
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	124 244,16	87 967,89	94 561,37	0,00	130 837,64

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2017, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur du Syndicat accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

Après avoir entendu et validé le Compte Administratif de l'exercice 2017,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Bureau Syndical réuni le lundi 12 Mars 2018 a pris connaissance de ce Compte de Gestion 2017 dressé par Monsieur Daniel LEROY, Trésorier du Syndicat, Trésorerie d'Avignon Municipale.

Le Comité Syndical a :

- Statué sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Janvier 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statué sur l'exécution du Budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statué sur la comptabilité des valeurs inactives,
- Considéré que la gestion est normale et que les résultats du Compte de Gestion de l'Exercice 2016 sont concordants avec ceux du Compte Administratif de ce même exercice,
- Déclaré que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur du Syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote	
Unanimité	Pour : 30

➤ N° 3 : Affectation du Résultat de l'exercice 2017

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

(1) Un excédent de fonctionnement de 89 053,00 €

(1) Un déficit de fonctionnement

Propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
POUR MEMOIRE	87 967,89 €
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Virement à la section d'investissement	87 967,89 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	
DEFICIT	
A) EXCEDENT AU 31/12/2017	89 053,00 €
Affectation obligatoire	
• A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
• A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	89 053,00 €
.....	
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	
B) DEFICIT AU 31/12/2017	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter « budget primitif _____ »	
Excédent disponible (voir A « solde disponible)	

Le Bureau Syndical réuni le Lundi 12 Mars 2018 a émis un avis favorable.

Le Comité Syndical a :

- ❖ Approuvé les résultats de l'exercice 2017 du Budget du Syndicat tels que présentés ci-dessus,
- ❖ Dit que l'excédent de fonctionnement cumulé sera reporté en recettes d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour 89 053,00 € €.

Vote	
Unanimité	Pour : 30

Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

➤ N° 4 : Budget Primitif 2018

Rapporteur : Stéphane GARCIA

Le Budget Primitif 2018 est établi en tenant compte du débat sur le Rapport d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Lundi 19 Février 2018 lors de la séance du Comité Syndical.

Dépenses de fonctionnement détaillées :

		2017		2018			prévisions / BP 2017 %
		BP 2017	Réalisé 2017	REPORTS 2017	Propositions nouveaux Crédits	Total prévisions	
60612	Énergie - Électricité	1 100,00	1 158,03		1 200,00	1 200,00	9,09
60622	Carburants	1 500,00	633,25		2 000,00	2 000,00	33,33
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	329,56		300,00	300,00	50,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	4 169,09		6 000,00	6 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	200,00	180,80		600,00	600,00	200,00
6132	Locations immobilières	20 000,00	21 719,41		20 000,00	20 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	9 444,03		12 000,00	12 000,00	0,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 743,60		0,00	0,00	#DIV/0!
61551	Matériel roulant	500,00	581,81		725,00	725,00	45,00
61558	Autres bien mobilier	0,00	0,00		25,00	25,00	#DIV/0!
6156	Maintenance	12 100,00	10 704,18		12 100,00	12 100,00	0,00
6161	Assurance multirisques	12 000,00	12 434,45		13 000,00	13 000,00	8,33
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 904,00		2 000,00	2 000,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	100,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	460,00	393,33		460,00	460,00	0,00
6226	Honoraires	23 000,00	15 840,00		7 000,00	7 000,00	-69,57
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	12 989,55		2 500,00	2 500,00	-64,29
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	1 752,00		3 000,00	3 000,00	20,00
6238	Divers	1 500,00	591,95		2 500,00	2 500,00	66,67
6256	Missions	3 400,00	2 056,90		3 400,00	3 400,00	0,00
6257	Réceptions	3 253,95	3 310,82		3 341,48	3 341,48	2,69
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	1 923,01		3 500,00	3 500,00	34,62
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	2 322,08		3 500,00	3 500,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 712,63		2 500,00	2 500,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	1 117,20		1 200,00	1 200,00	1,09
Chapitre 11	Charges à caractère général	122 113,95	109 011,68	0,00	109 551,48	109 551,48	89,71



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

		2017		2018			prévisions / BP 2017 %
		BP 2017	Réalisé 2017	REPORTS 2017	Propositions nouveaux Crédits	Total prévisions	
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	3 271,02		3 500,00	3 500,00	100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	80,43		100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 500,00	1 421,70		1 500,00	1 500,00	100,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	275,00	266,50		300,00	300,00	109,09
64111	Rémunération principale	86 100,00	86 525,03		89 000,00	89 000,00	103,37
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 900,00	2 865,15		2 900,00	2 900,00	100,00
64118	Autres indemnités	55 300,00	56 732,89		62 500,00	62 500,00	113,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 900,00	14 885,27		15 000,00	15 000,00	100,67
6453	Cotisations aux caisses de retraite	28 500,00	28 094,68		28 900,00	28 900,00	101,40
6455	Cotisations pour assurance du personnel	360,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 600,00	1 489,00		1 600,00	1 600,00	100,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	345,23		400,00	400,00	100,00
64731	Versées directement	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	750,00	680,79		750,00	750,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	431,27		500,00	500,00	100,00
6478	Autres charges sociales diverses	360,00	360,00		360,00	360,00	100,00
6488	Autres charges	3 200,00	3 078,00		3 200,00	3 200,00	100,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	202 845,00	200 526,96	0,00	210 510,00	210 510,00	103,78
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	25 983,45	0,00		6 639,73	6 639,73	25,55
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	147 552,42	147 660,42		156 648,26	156 648,26	106,16
6871	Dotations aux amort. exceptionnels des immos	108,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 660,42	147 660,42	0,00	156 648,26	156 648,26	106,09
6531	Indemnités	78 200,00	71 619,78		96 000,00	96 000,00	122,76
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	150,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 323,75		5 800,00	5 800,00	128,89
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	3 120,00		3 500,00	3 500,00	#DIV/0!
65548	Autres contributions	2 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d'emploi)	0,00	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	33 600,00	33 600,00		33 600,00	33 600,00	100,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	120 200,00	112 663,53	0,00	140 400,00	140 400,00	116,81

Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 189,54	9 189,54		7 580,91	7 580,91	82,49
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00		0,00	0,00	#DIV/0!
661121	Montant des ICNE de l'exercice	1 204,86	1 204,86		964,13	964,13	80,02
661122	Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 578,50	-1 578,50		-1 204,86	-1 204,86	76,33
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	100,00
Chapitre 66	Charges financières	11 315,90	8 815,90	0,00	9 840,18	9 840,18	86,96
673	Titres annulatifs sur exercice antérieur	0,00	0,00		26 660,63	26 660,63	#DIV/0!
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	26 660,63	26 660,63	#DIV/0!
6815	Dotations aux amortissements pour risques et charges de fonction	0,00	59 000,00		0,00	0,00	#DIV/0!
6865	Dotations aux prov. pour risques et charges financiers	59 000,00	0,00			0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	59 000,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		689 118,72	637 678,49	0,00	660 250,28	660 250,28	95,81

Recettes de fonctionnement :

- o Répartition de la population par intercommunalité :

En 2017 :

- Les communes de Sorgues et Bédarrides ont quitté la Communauté des Pays de Rhône et Ouvèze pour rejoindre la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat. La CCPRO est devenue la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.
- La Communauté de Communes de la Côte du Rhône Gardoise a été dissoute.
 - ❖ Les communes de Roquemaure et Montfaucon ont intégré la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.
 - ❖ La commune de Saint-Laurent-des-arbres a quitté le périmètre du Syndicat.
- La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence a intégré le Syndicat le 15 Mai 2017.

En 2018 :

- Montfaucon a quitté la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

EPCI	2015	2016	2017	2018
CA du Grand Avignon	188 850	188 850	197 731	196 640
CC Pays de Rhône et Ouvèze	69 452	69 313	45 800	46 028
CC Les Sorgues du Comtat	25 082	25 411	49 233	49 123
CC de la Côte du Rhône Gardoise	9 641	9 927	0	0
CC Aygues Ouvèze en Provence			19 247 **	19 325
POPULATION TOTALE	293 025	293 501	312 011	311 116

**à compter du 15 mai 2017

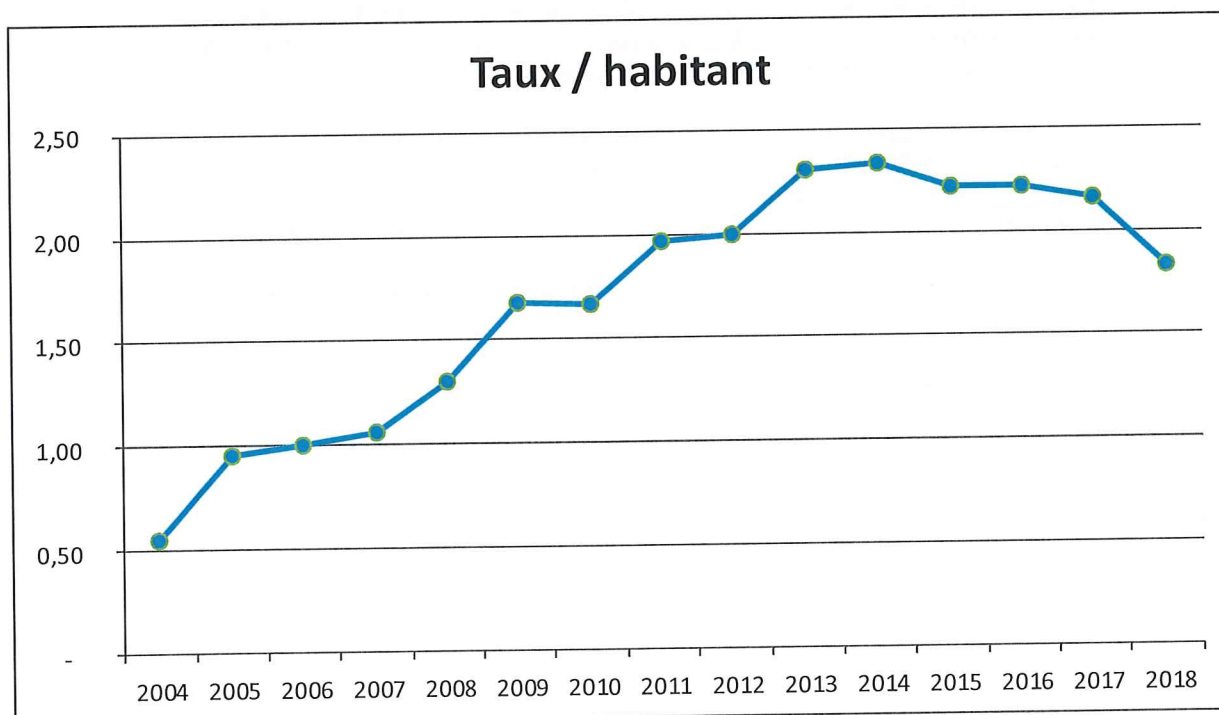
Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

○ Répartition de la cotisation par intercommunalité :

EPCI	2015	2016	2017	2018
CA du Grand Avignon	418 019,48	407 954,53	427 098,96	359 851,20
CC Pays réuni d'Orange	153 732,00	149 730,22	98 928,00	84 231,24
CC Les Sorgues du Comtat	55 519,01	54 892,94	106 343,28	89 895,09
CC La Côte du Rhône Gardoise	21 597,20	21 444,35	-	-
CC Aygues Ouvèze en Provence	-	-	25 983,45 **	35 364,75
Cotisations totales	648 847,69 €	634 022,04 €	658 353,69	569 342,28
Taux de cotisation par habitant (environ)	2,21 €/hab	2,22 €/hab	2,16 €/hab	1,83 €/hab

**prorata 15 mai au 31 décembre 2017 (7,5 mois)

EPCI	2017	2018	Evolutions en €	Evolution en %
CA du Grand Avignon	427 098,96	359 851,20	-67 247,76	-15,74%
CC Pays réuni d'Orange	98 928,00	84 231,24	-14 696,76	-14,85%
CC Les Sorgues du Comtat	106 343,28	89 895,09	-16 448,19	-15,46%
CC Aygues Ouvèze en Provence	25 983,45**	35 364,75	+9 381,30	+36,10%
Evolution des participations 2017/2018			-89 011,41	-13,52%



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

○ Recettes de fonctionnement détaillées :

		2017		2018			
		BP 2017	Réalisé 2017	REPORTS 2017	Propositions nouveaux Crédits	Total prévisions	prévisions / BP 2017 %
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	9 549,82		0,00	0,00	#DIV/0!
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	9 549,82	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	29 663,00	29 663,00		31 908,00	31 908,00	107,57
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 663,00	29 663,00	0,00	31 908,00	31 908,00	107,57
74751	Participations groupement de collectivités	658 353,69	685 014,32		569 342,28	569 342,28	86,48
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	658 353,69	685 014,32	0,00	569 342,28	569 342,28	86,48
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 102,03	2 504,35		0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 102,03	2 504,35	0,00	0,00	0,00	0,00
7815	Reprise des provisions pour risquer et charges de fonction	0,00	0,00		59 000,00	59 000,00	#DIV/0!
Chapitre 78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	#DIV/0!
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		689 118,72	726 731,49	0,00	660 250,28	660 250,28	95,81



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

Dépenses d'investissement détaillées :

		2017		2018			prévisions / BP 2017 %
		BP 2017	Réalisé 2017	REPORTS 2017	Propositions nouveaux Crédits	Total prévisions	
13911	Etat et établissements nationaux	19 832,00	19 832,00		22 077,00	22 077,00	111,32
13912	Régions	7 917,00	7 917,00		7 917,00	7 917,00	100,00
13913	Départements	1 914,00	1 914,00		1 914,00	1 914,00	100,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 663,00	29 663,00	0,00	31 908,00	31 908,00	107,57
1641	Emprunts en euros	46 121,74	46 121,74		37 991,63	37 991,63	82,37
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	46 121,74	46 121,74	0,00	37 991,63	37 991,63	82,37
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	167 113,00	153 000,00		153 000,00	153 000,00	91,55
2031	Frais d'études	89 940,29	38 630,40	41 226,00	20 000,00	61 226,00	68,07
2033	Frais d'insertion	35 000,00	0,00	1 866,80	33 133,20	35 000,00	100,00
2051	Concessions et droits similaires	1 500,00	300,00		2 500,00	2 500,00	166,67
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	293 553,29	191 930,40	43 092,80	208 633,20	251 726,00	85,75
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500,00			8 000,00	8 000,00	533,33
2184	Mobilier	1 500,00	409,80		1 500,00	1 500,00	100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00			500,00	500,00	100,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 500,00	409,80	0,00	10 000,00	10 000,00	285,71
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		372 838,03	268 124,94	43 092,80	288 532,83	331 625,63	88,95

Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

Recettes d'investissement détaillées :

		2017		2018			prévisions / BP 2017 %
		BP 2017	Réalisé 2017	REPORTS 2017	Propositions nouveaux Crédits	Total prévisions	
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 276,27	0,00	0	41 784,64	41 784,64	115,18
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	25983,45	0	0	6639,73	6639,73	25,55369
2802	Frais de réalisation de documents d'urbanisme	129 665,42	129 665,42		130 787,01	130 787,01	100,86
28031	Amortissements des frais d'études	8 246,00	8 246,00		15 972,00	15 972,00	193,69
28033	Amortissements des frais d'insertion	6 601,00	6 601,00		6 601,35	6 601,35	100,01
28051	Concessions et droits similaires	240,00	240,00		340,00	340,00	141,67
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 378,00	2 378,00		2 376,90	2 376,90	99,95
28184	Mobilier	530,00	530,00		571,00	571,00	107,74
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 660,42	147 660,42	0,00	156 648,26	156 648,26	106,09
10222	FCTVA	0,00	555,00		0,00	0,00	#DIV/0!
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	87 967,89	87 967,89		89 053,00	89 053,00	101,23
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	87 967,89	88 522,89	0,00	89 053,00	89 053,00	101,23
1311	Etat et établissements nationaux	37 450,00	37 450,00		0,00	0,00	0,00
1312	Régions	37 500,00	0,00	37 500,00	0,00	37 500,00	100,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	74 950,00	37 450,00	37 500,00	0,00	37 500,00	50,03
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		372 838,03	273 633,31	37 500,00	294 125,63	331 625,63	88,95

Le Bureau Syndical réuni le lundi 12 Mars 2018 a émis un avis favorable.

Le Comité Syndical a pris connaissance en détail du Budget Primitif 2018 et a délibéré sur :

- L'Adoption du Budget Primitif 2018 conformément à la nomenclature M14 et en application des articles L.2313-1 et L 2313-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (vote par nature et par chapitre) équilibré en mouvements budgétaires tels que détaillés ci-dessus,
- Fixer et Appeler la participation des collectivités membres du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon pour l'exercice 2018 comme cela est précisé en recettes de fonctionnement à l'article 74751 « Participations - Groupements de Collectivités »

Vote	
Unanimité	Pour : 30

- N° 5 : Annulation et remplacement de la délibération DSC n° 2017-33 du 13 Novembre 2017 concernant l'actualisation de la procédure de révision du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon et le maintien des modalités de concertation

Rapporteur : Christian RANDOULET

Par délibération n° 2017-33 du 13 Novembre 2017, le Comité Syndical a approuvé l'actualisation des objectifs du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon et maintenu les modalités de la concertation contenues dans la délibération N° 2013-15 du 1^{er} Juillet 2013.

Certaines de ces modalités de transmission et d'affichage n'ayant pas été suivies d'exécution, il y a lieu d'annuler cette délibération de 2017 et de la remplacer par la présente.

Ainsi, la délibération sera complétée par les dispositions suivantes :

Conformément aux dispositions des articles R.122-14 et R.122-15 du Code de l'Urbanisme la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes :

- Affichage de la délibération pendant un mois au siège du Syndicat Mixte, aux sièges des quatre EPCI membres et dans les Mairies des Communes composant les 4 EPCI,
- Mention de cet affichage est insérée dans deux quotidiens d'annonces légales pour le Département de Vaucluse et dans un quotidien d'annonces légales pour le Département du Gard,
- Publication au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat,
- Insertion sur le site internet du Syndicat.

Conformément aux dispositions des articles L.121-4 et L.122-7 du Code l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée à :

- Monsieur le Préfet de Vaucluse,
- Monsieur le Préfet du Gard,
- Monsieur le Président du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Madame la Présidente de la Région Occitanie (les Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné),
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Vaucluse,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard,
- Messieurs les Présidents des Chambres d'Agriculture du Vaucluse et du Gard,
- Messieurs les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et du Gard,
- Messieurs les Présidents des Chambres des Métiers et de l'Artisanat du Vaucluse et du Gard.

Elle sera transmise pour information aux Présidents des EPCI voisins compétents en matière d'urbanisme et aux Maires des Communes voisines.

Le Bureau Syndical, réuni le Lundi 12 Mars 2018, en a pris note.

Le Comité Syndical s'est prononcé pour :

- ANNULER et REMPLACER la délibération n° 2017-33 du 13 Novembre 2017.
- APPROUVER l'actualisation des objectifs du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon au nombre de 9 tels que déclinés ci-dessus.
- MAINTENIR les modalités de la concertation contenues dans la délibération n° 2013-15 du 1^{er} Juillet 2013, à savoir :
 - La diffusion d'information et de documents :
 - Des lettres SCOT par an diffusées dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents et les communes abordant les différentes thématiques et problématiques du SCOT ;
 - Des panneaux d'exposition qui seront installés au siège de chaque EPCI adhérent et les communes ;
 - Un site internet qui sera mis à jour régulièrement.
 - L'organisation de réunions publiques aux moments clés de la procédure : Diagnostic et état initial de l'environnement/ PADD / Arrêt du projet.



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

A chaque étape de la révision du SCoT, les habitants et les associations pourront, à leur demande, avoir accès aux documents en fonction de leur état d'avancement.

Le bilan de la concertation sera présenté en Comité Syndical qui en délibèrera lors de l'arrêt du projet. Comme le stipule le code de l'urbanisme, le Syndicat mixte associera à la révision du SCOT les personnes mentionnées aux articles L.121-4 et L.121-5 à travers notamment de l'organisation de réunions et de la diffusion de documents d'étape.

Conformément aux dispositions des articles R.122-14 et R.122-15 du Code de l'Urbanisme la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et d'information suivantes :

- *Affichage de la délibération pendant un mois au siège du Syndicat Mixte, aux sièges des quatre EPCI membres et dans les Mairies des Communes composant les 4 EPCI,*
- *Mention de cet affichage est insérée dans deux quotidiens d'annonces légales pour le Département de Vaucluse et dans un quotidien d'annonces légales pour le Département du Gard,*
- *Publication au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat,*
- *Insertion sur le site internet du Syndicat.*

Conformément aux dispositions des articles L.121-4 et L.122-7 du Code l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée à :

- *Monsieur le Préfet de Vaucluse,*
- *Monsieur le Préfet du Gard,*
- *Monsieur le Président du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,*
- *Madame la Présidente de la Région Occitanie (les Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ont fusionné),*
- *Monsieur le Président du Conseil Départemental du Vaucluse,*
- *Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard,*
- *Messieurs les Présidents des Chambres d'Agriculture du Vaucluse et du Gard,*
- *Messieurs les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse et du Gard,*
- *Messieurs les Présidents des Chambres des Métiers et de l'Artisanat du Vaucluse et du Gard.*

Elle sera transmise pour information aux Présidents des EPCI voisins compétents en matière d'urbanisme et aux Maires des Communes voisines.

Vote	
Unanimité	Pour : 30



Compte-rendu du Comité Syndical du Lundi 26 Mars 2018

- N° 6 : RH - Convention-Cadre « assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires » CDG 84

Rapporteur : Christian RANDOULET

Le Président informe le Comité Syndical que le Centre de Gestion de Vaucluse, au-delà du champ d'intervention de ses missions obligatoires et en vertu des articles 22 à 26-1 de la loi du 26 Janvier 1984, a développé au service des collectivités du département des prestations facultatives d'« assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires ».

Ces prestations sont actuellement les suivantes :

- Conseil en organisation
 - ✓ Etablissement de l'état des lieux
 - ✓ Réalisation d'un diagnostic et repérage des dysfonctionnements
 - ✓ Proposition d'une organisation cohérente et efficace
 - ✓ Mutualisation des services, fusion
- Accompagnement d'une démarche GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
 - ✓ Etudes statistiques RH
 - ✓ Elaboration de fiches de postes, organigramme,
- Ateliers compétence/bilans professionnels
- Aide à la réalisation de documents RH
 - ✓ Plan de formation
 - ✓ Règlement intérieur
 - ✓ Règlement des congés, ARTT
 - ✓ Compte épargne temps
 - ✓ Accompagnement du régime indemnitaire
- Etudes juridiques statutaires
- Aide au recrutement
- Etablissement de la paye/**accompagnement ponctuel à l'élaboration de la paye**
- Calcul allocation chômage
- Assistance statutaire pour les collectivités non affiliées : envoi de circulaire, notes, modèles d'actes, actus statuts, réponses écrites ou téléphoniques aux demandes de renseignements, participation aux ateliers animés par le CDG (carrières, retraite, journées d'actualités....).

Le Centre de gestion de Vaucluse propose à la collectivité l'utilisation d'une convention-cadre ouvrant la possibilité de faire appel en tant que de besoin, à ses services pour les prestations susmentionnées. Cette convention reprend les conditions générales de mise en œuvre des différentes prestations et renvoie aux modalités de fonctionnement et aux tarifs fixés annuellement par le conseil d'administration du CDG 84.

Le Comité Syndical a :

- Décidé, vu la loi N°84-53 du 26 Janvier 1984, articles 22 à 26.1, d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention-cadre « Assistance et Conseil en Organisation, Ressources Humaines et Statutaires » du CDG 84 jointe à la présente.

Vote	
Unanimité	Pour : 30

SCoT BVA :

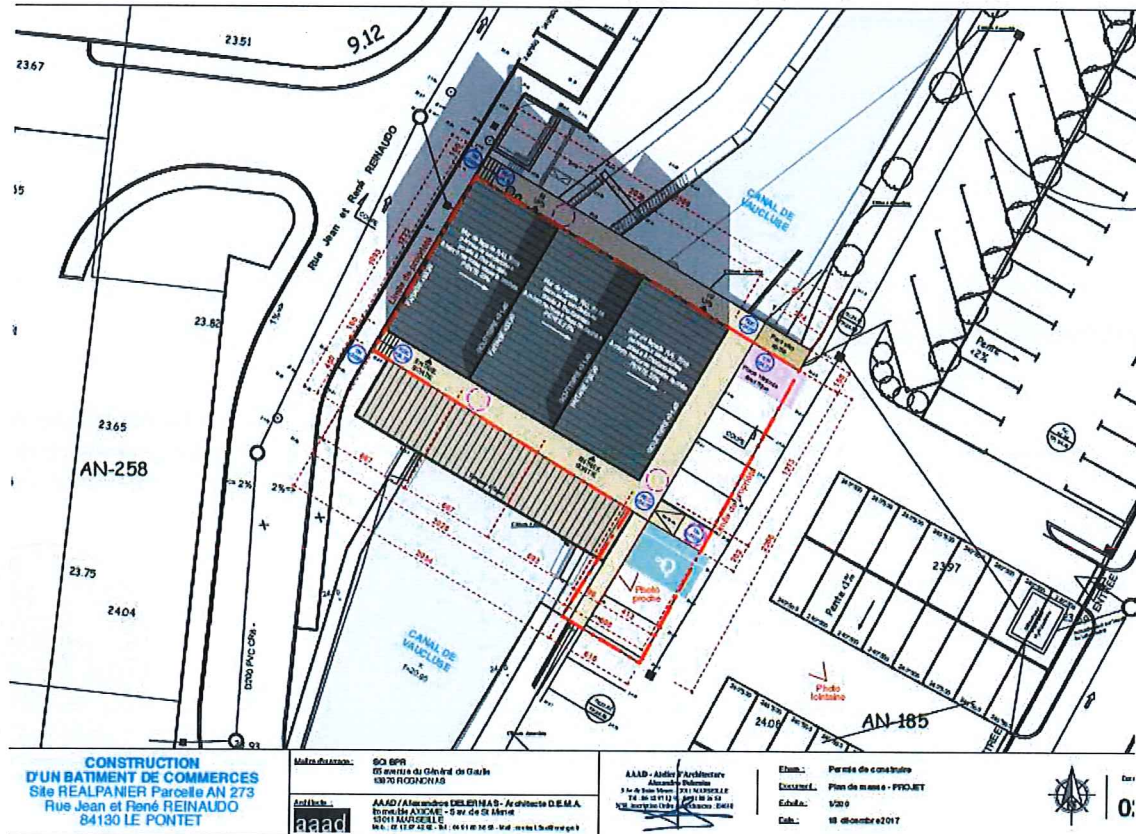
- Information : CDAC - Extension de l'ensemble commercial Réalpanier du Pontet par la création de 2 commerces de 80 m² et 162 m² totalisant 242 m² de surface de vente.

Cette demande de CDAC est liée à une demande de Permis de Construire déposée par SCI B.P.R. Le projet consiste en l'extension de l'ensemble commercial Réalpanier, par la création de 2 commerces de 80 m² et de 162 m², portant ainsi cet ensemble à 3144 m² de surface de vente, sur la commune de Le Pontet sur la zone d'activités Réalpanier.

Localisation du projet



Plan de Masse



Insertion paysagère du projet



Le Bureau n'a pas pu se réunir sur cette question, en cause un délai entre la réception et la CDAC trop court. De plus, le Bureau se réunissait le même jour à la même heure que la commission. Ainsi, Madame Renée JULIEN a représenté le Syndicat Mixte. Le SMBVA a donné lors de la CDAC un avis favorable. En effet, le projet proposé est compatible avec le SCoT. La zone étant déjà urbanisée, le projet n'est pas consommateur d'espace. Le stationnement est mutualisé, l'isolation du bâtiment est renforcée. Il bénéficie d'une bonne accessibilité en transport en commun, des modes doux sont en continuité du projet. Les activités pressenties qui sont : un fleuriste et un magasin de décoration intérieure contribue à la diversité de l'offre sur le site. La CDAC réunie le Lundi 19 Février 2018 a émis un avis favorable sur ce projet.

Le Président lève la séance à 16h00.

Le Pontet, le 26/03/18
Le secrétaire de séance
Mme Renée JULIEN

